

# Nitrate de potassium

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 07/09/2010 Date de révision: 05/04/2017  
Remplace la fiche 16/09/2011

**P0519**

Version: 2.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
Nom de la substance : Nitrate de potassium  
N° CE : 231-818-8  
N° CAS : 7757-79-1  
Code du produit : P0519  
Formule brute : KNO<sub>3</sub>  
Groupe de produits : Matière première

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

Duchefa Biochemie B.V.  
A. Hofmanweg 71  
2031 BH Haarlem - The Netherlands  
T +31(0)23-5319093 - F +31(0)23-5318027  
[info@duchefa.nl](mailto:info@duchefa.nl)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Supplier contact information:  
+31(0)23-5319093 (M-F 09:00-17:00)  
+31(0)6-30109355 (outside office hours)

Organisme/Société	Adresse	Commentaire
World Health Organization world directory of poison centres	<a href="http://apps.who.int/poisoncentres/">http://apps.who.int/poisoncentres/</a>	Consulter site Web pour un centre antipoison local.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Matières solides comburantes, Catégorie 2 H272

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS03

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des flammes nues, des étincelles. Ne pas fumer

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : Nitrate de potassium

N° CAS : 7757-79-1

N° CE : 231-818-8

Nom	Identificateur de produit	%
Nitrate de potassium	(N° CAS) 7757-79-1 (N° CE) 231-818-8	>= 99

Textes des phrases H: voir section 16.

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin. La surexposition aux vapeurs peut provoquer une toux.

Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton. dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre chimique sèche, mousse.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Des substances potentiellement combustibles peuvent s'enflammer, provoquant une propagation du feu et augmentant le risque de brûlures ou blessures.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz dangereux. NO<sub>x</sub>.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Garder dans un récipient adéquat et fermé pour élimination. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Diluer les résidus et rincer.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières. Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un risque d'incendie et de danger pour la santé.

Mesures d'hygiène : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Hygroscopique. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver +15 - +25 °C. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Interdictions de stockage en commun : Agents réducteurs. Conserver à l'écart des matières combustibles.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé à un usage professionnel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire l'exposition aux poussières.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des mains:

Type	Material	Permeation	Epaisseur (mm)	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,11	EN 374

#### Protection oculaire:

Lunettes de protection

#### Protection de la peau et du corps:

Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection

#### Protection des voies respiratoires:

Wear a respirator conforming to EN140 with Type A/P2 filter or better

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre cristalline.
Masse moléculaire	: 101,1 g/mol
Couleur	: Blanc.
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 0 (5 - 7,5) (50 g/l at 20 °C)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 334 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 400
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: > 400 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 2,11 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: 320 g/l (at 20 °C)

Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Densité apparente :  $\approx 800 \text{ kg/m}^3$

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment avec : Agents réducteurs. Acides. Favorise l'inflammation des matières combustibles.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents réducteurs.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. NOx.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Nitrate de potassium (7757-79-1)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg OECD 425
DL 50 cutanée rat	> 5000 mg/kg OECD 402
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 0,527 mg/l/4h OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Légèrement irritant pour la peau  
pH: 0 (5 - 7,5) (50 g/l at 20 °C)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
pH: 0 (5 - 7,5) (50 g/l at 20 °C)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : La surexposition aux vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées et une chute de tension. Irritant

Autres informations : Voir liste actuelle RTECS pour une information complète: . TT370000.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Nitrate de potassium (7757-79-1)	
CL50 poisson 1	> 98,9 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
CE50 Daphnie 1	490 mg/l EC50 48h - Daphnia magna [mg/l]

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables





## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADN / ADR / IATA / IMDG

ADR	IMDG	IATA	ADN
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
1486	1486	1486	1486
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>			
NITRATE DE POTASSIUM	NITRATE DE POTASSIUM	Potassium nitrate	NITRATE DE POTASSIUM
<b>Description document de transport</b>			
UN 1486 NITRATE DE POTASSIUM, 5.1, III, (E)	UN 1486 NITRATE DE POTASSIUM, 5.1, III	UN 1486 Potassium nitrate, 5.1, III	UN 1486 NITRATE DE POTASSIUM, 5.1, III
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
5.1	5.1	5.1	5.1
			

# Nitrate de potassium

P0519

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG	IATA	ADN
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
III	III	III	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Nettoyer les fuites ou pertes, même mineures si possible sans prendre de risque inutile			

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	: O2		
Quantités limitées (ADR)	: 5kg		
Quantités exceptées (ADR)	: E1		
Instructions d'emballage (ADR)	: P002, IBC08, LP02, R001		
Dispositions spéciales d'emballage (ADR)	: B4		
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP10		
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: T1, BK1, BK2		
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: TP33		
Code-citerne (ADR)	: SGAV		
Dispositions spéciales pour citernes (ADR)	: TU3		
Véhicule pour le transport en citerne	: AT		
Catégorie de transport (ADR)	: 3		
Dispositions spéciales de transport - Vrac (ADR)	: VC1, VC2, AP6, AP7		
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR)	: CV24		
Danger n° (code Kemler)	: 50		
Panneaux oranges	: <table border="1"><tr><td>50</td></tr><tr><td>1486</td></tr></table>	50	1486
50			
1486			
Code de restriction concernant les tunnels (ADR)	: E		
Code EAC	: 1Z		

#### - Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG)	: 964, 967
Quantités limitées (IMDG)	: 5 kg
Quantités exceptées (IMDG)	: E1
Instructions d'emballage (IMDG)	: P002, LP02
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC08
Dispositions spéciales GRV (IMDG)	: B3
Instructions pour citernes (IMDG)	: T1, BK2, BK3

Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP33
N° FS (Feu)	: F-A
N° FS (Déversement)	: S-Q
Catégorie de chargement (IMDG)	: A
Arrimage et manutention (Code IMDG)	: SW23
Propriétés et observations (IMDG)	: White crystals or powder. Soluble in water. Mixtures with combustible material are readily ignited and may burn fiercely. Harmful if swallowed.
N° GSMU	: 140

### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y546
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 10kg
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 559
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 25kg
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 563
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 100kg
Code ERG (IATA)	: 5L

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: O2
Quantités limitées (ADN)	: 5 kg
Quantités exceptées (ADN)	: E1
Transport admis (ADN)	: B
Équipement exigé (ADN)	: PP
Dispositions avant le chargement (ADN)	: LO04
Disposition pour le transport en vrac (ADN)	: CO02
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 0
Exigences supplémentaires/Observations (ADN)	: CO02 and LO04 apply only when this substance is carried in bulk or without packaging

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Nitrate de potassium n'est pas sur la liste Candidate REACH

Nitrate de potassium n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH



### 15.1.2. Directives nationales

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées

#### Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 2; N° ID 346)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujéti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

#### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

2.1	Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]	Enlevé	Obsolète
8.2	Protection des mains	Modifié	Specified material, thickness, et cetera of gloves
9.1	Point d'ébullition	Ajouté	
9.1	Température de décomposition	Ajouté	

Abréviations et acronymes:

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DPD	Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD	Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
FDS	Fiche de données de sécurité
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique

# Nitrate de potassium

P0519

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Sources des données : Fournisseur.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Ox. Sol. 2	Matières solides comburantes, Catégorie 2
H272	Peut aggraver un incendie; comburant

SDS Biochemicals version 2017

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*